

Chailly, le 29 octobre 2007

**RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX DE LA
COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER LE RAPPORT
N° 31 / 2007 DE LA MUNICIPALITÉ DU 21 SEPTEMBRE 2007**

relatif

au postulat de M. Salvatore Giannone
"Réapprendre à nos enfants le goût des fruits et des légumes"

Membres :

Mmes	Karine Chevallier Marie-Claire Fauconnier Georgette Morisod
MM.	Jean-Pierre Buholzer Edmond Chevalley Salvatore Giannone Ahmad Jahangiri José Jorge Henri Supplicity Alain Borlat, président rapporteur

Absente non excusée :

Mme	Monia Ferreira
-----	----------------

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie le lundi 22 octobre 2007 à 18h00 dans la salle de conférence de l'avenue des Alpes 22. Le soussigné remercie chaleureusement les membres présents.

Malheureusement, Madame la Municipale Edith Willi n'a pas pu participer à cette séance à cause d'ennuis de santé.

Comme les Directeurs d'établissements scolaires n'ont pas été conviés à cette séance la commission a siégé seule sans l'appui de personnes extérieures ayant pu éclairer le débat sous un autre jour.

Certains commissaires ont regretté ces absences tout en comprenant fort bien les raisons. Nous avons néanmoins décidé de siéger et à raison, semble-t-il, puisque le débat fut riche et intéressant.

La commission attire l'attention du Conseil communal que les conclusions du rapport 31/2007 contiennent une erreur de plume, certainement un copier-coller. Le postulat de Monsieur Giannone ne concerne pas "Emoluments de nos tenanciers" mais bien le postulat "Réapprendre à nos enfants le goût des fruits et des légumes".

Monsieur Giannone qui a déposé ce postulat se déclare dans un premier temps déçu de la réponse de la Municipalité car, selon lui, les problèmes de surpoids sont importants et que les réponses faites par la Municipalité ne sont pas suffisantes.

Le débat va alors essentiellement porter sur la question "à qui incombe la responsabilité de la nutrition des enfants". Pour bon nombre de commissaires, ce problème est un problème d'éducation qui incombe essentiellement aux parents avec un support léger de la commune comme fait actuellement. Pour d'autres, par contre, vu que certains parents sont dépassés et la méconnaissance totale de certains enfants des fruits et légumes, il faut que les pouvoirs publics en fasse beaucoup plus.

Des exemples sont cités avec leurs bons et leurs mauvais côtés, comme par exemple, l'obligation de faire goûter des fruits et légumes aux enfants avec le corollaire que certains puissent avoir des allergies et les problèmes que cela engendrent. Une commissaire nous informe, par ailleurs, que les problèmes de nutrition sont pris très au sérieux dans les garderies.

Au final, l'ensemble des commissaires estime que les problèmes de nutrition sont importants, et, selon les sensibilités de chacun, la responsabilité partagée entre les parents et la commune n'a pas la même valeur. Ceci étant, chaque commissaire pense que la réponse de la Municipalité apporte des éléments satisfaisants.

Au vote c'est à l'unanimité que les membres présents de la commission approuvent le rapport de la Municipalité.

Conclusion

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

- vu le rapport N° 31/2007 de la Municipalité du 21 septembre 2007 relatif au postulat de M. Salvatore Giannone "Réapprendre à nos enfants le goût des fruits et des légumes"
- ouï le rapport de la commission nommée pour l'examen de cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- de prendre acte que le présent rapport répond au postulat déposé le 17 mai 2006 de M. Salvatore Giannone, Conseiller communal.

Président rapporteur


Alain BORLAT